

Vie Municipale

Recensement de la population 2016

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur "Accéder au questionnaire en ligne". Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Nouveaux horaires à la mairie

A compter du 4 janvier 2016, l'ensemble des services de la mairie sera ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Fermeture le samedi matin.

Recensement militaire

Pour les filles et les garçons âgés de 16 ans, le recensement est obligatoire !

Il vous permet d'être inscrit d'office sur la liste électorale à vos 18 ans. L'attestation de recensement est également nécessaire pour vous présenter aux examens et aux concours de l'autorité publique (Bac, BEP etc...), au permis de conduire et d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Inscrivez-vous à la mairie à compter de la date de votre anniversaire.

Pièces à fournir : livret de famille et carte nationale d'identité.

EMA'genda

Musique : du 15 janvier au 15 mars

Un catalogue de 1 millions de titres de musique issus de label indépendant arrive à la médiathèque ! De chez vous, mais aussi en écoute sur place grâce à une borne d'écoute installée dans nos murs jusqu'au 15 février puis sur des tablettes jusqu'au 15 mars, l'accès à ce service de musique en ligne (streaming) est possible jusqu'à fin octobre 2016. Offert par le département à 16 médiathèques du Morbihan, ce nouveau service est gratuit, il suffit d'être adhérent à la médiathèque et d'avoir une adresse mel pour recevoir une invitation et un code d'accès.

www.1dtouch.com

A tout petit livre

Samedi 16 janvier de 11h à 11h45

Médiathèque - Gratuit (sur réservation).

Médiathèque - 12 ter, rue Jean Moulin - 02.97.65.19.18.

www.mediatheque-languidic.net

Ecole de musique - 02.97.65.84.43.

Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)

Ouvert les lundis 4 et 18 janvier de 9h30 à 11h30 dans le local du Relais Assistantes Maternelles (RAM). Accueil gratuit et sans inscription.

Renseignement : 02.97.65.27.05 ou 06.99.81.01.55

Informations diverses

Collecte des déchets après les fêtes

Les foyers dont les bacs jaunes (emballages) sont collectés les semaines **impaires** auront été collectés semaine 53 (en 2015) et le seront semaine 1 (en 2016) : soit exceptionnellement 2 semaines consécutives.

Les foyers dont les bacs jaunes sont collectés les semaines **paires** auront été collectés semaine 52 (en 2015) et le seront semaine 2 (en 2016) : soit 3 semaines d'intervalle.

Pour ces derniers, afin de vous permettre de stocker vos emballages produits pendant les fêtes de fin d'année, vous avez la possibilité de venir retirer en mairie ou en déchèterie quelques sacs jaunes qui seront exceptionnellement collectés après les fêtes, à condition de les positionner au pied de votre bac jaune.

Pour toute demande d'informations complémentaires, appelez le **0 800 100 601** accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Retrouvez également toutes les informations sur les jours de collecte de vos trois poubelles sur www.lorient-agglo.fr

Vous souhaitez recevoir votre prochaine lettre d'information par courriel, envoyez un message à : mairie@languidic.fr

Menus du restaurant scolaire municipal

Lundi 4 : Velouté de tomates – Bœuf carottes ; Boulgour de blé / Julienne de légumes – Compote de pommes bio.

Mardi 5 : Carottes râpées à l'emmental - Roti de Porc ; Pommes de terres rissolées – Yaourt rigolo

Jedi 7 : Soupe de légumes – Coquillettes Carbonara ; Salade verte - Glace

Vendredi 8 : Salami – Filet de poisson ; Riz aux poivrons – Galette des rois

Lundi 11 : Salade de tomates aux concombres – Hachis Parmentier ; Salade verte – Fruit de saison

Mardi 12 : Velouté de carottes – Cordon bleu ; Petits pois / carottes – Crème vanille

Jedi 14 : Soupe de légumes bio. – Waterzooi de Poulet ; Tortis – Salade de fruits

Vendredi 15 : Pomelos au sucre – Filet de poisson ; Pommes vapeur – Petits Suisse nature sucré

Lundi 18 : Salade aux lardons et noix – Burger de veau ; Jardinière de légumes – Eclair au chocolat

Mardi 19 : Velouté de tomates – Couscous – Fromage – Fruit de saison

Jedi 21 : Macédoine de légumes – Paupiette de Dinde ; Macaronis – Yaourt nature sucré

Vendredi 22 : Potage de légumes – Filet de poisson ; Riz bio. Fromage blanc au coulis de fruits

Lundi 25 : Concombres à la feta – Sauté de Porc ; Méli-mélo de céréales – Fruit de saison

Mardi 26 : Salade Lorette – Spaghettis Bolognaise ; Salade verte – Yaourt aromatisé

Jedi 28 : Velouté de potirons – Saucisse ; Lentilles vertes bio. / Carottes bio. à la crème – Fruit de saison

Vendredi 29 : Salade de tomates – Filet de poisson à la Provençale ; Riz Pilaf – Crumble aux pommes

Les menus self sont consultables sur le site internet www.languidic.fr

Vie Associative

Calendrier des Fêtes – janvier 2016

Le 8 : Vœux du Maire

Le 9 : **Loto** organisé par le Vélo Club et animé par Liline Lamour à 20h - salle Jo Huitel (ouverture des portes à 18h).

Le 16 : **repas dansant** organisé par l'AFAC – salle Jo Huitel

Le 17 : **Concours équestre** à Lanveur

Le 24 : **Matinée dansante** du Club de l'amitié animée par Calypso – salle Jo Huitel de 14h30 à 19h

Le 30 : **Repas et Fest-Noz** de la Paroisse – salle Jo Huitel

Club de l'amitié

Mercredi 6 : Repas crêpes – 12h au Mille Club

Jeudi 7 : Après-midi récréatif - 14h au Mille Club

Mercredi 13 : Galette des rois – 15h salle Jo Huitel

Jeudi 14 : Après-midi récréatif - 14h au Mille Club

Jeudi 21 : Après-midi récréatif - 14h au Mille Club

Dimanche 24 : Matinée dansante – 14h30 salle Jo Huitel animée par Calypso

Jeudi 28 : Après-midi récréatif - 14h au Mille Club

Collecte papier école Jules Verne

Une collecte de papiers et de journaux au profit de l'école Jules Verne à Kergonan est organisée par l'amicale laïque le vendredi 29 janvier (sous le préau).

AMAP

Début janvier : nouvelle saison AMAP.

Paniers composés des produits de la ferme.

Inscriptions et informations au 06.95.92.11.81.

Bonne et heureuse année 2016 !